

BIBLIOGRAPHIE

Roger DUCHENE, *Histoire de Provence - Alpes - Côte d'Azur*, Paris, Fayard, 1986.
Tome 1 : *La Provence devient française (536-1789)*, 247 p., cartes ; Tome 3 :
Naissance d'une région (1945-1985), 529 p., cartes.

De l'histoire de la région PACA de Roger Duchène viennent de paraître simultanément les tomes 1 et 3. Le premier volume, *La Provence devient française*, est la reprise d'un ouvrage paru en 1982, à la Mazarine, dont F.-X. Emmanuelli a rendu compte dans *Provence Historique* (fasc. 137, juill. - sept. 1984, p. 374-375). Réédition opportune dans la mesure où elle permet de mieux saisir le projet d'ensemble de l'auteur, qui était déjà de réfléchir sur l'identité maintenue d'une province parfaitement « intégrée ».

Le tome 3, *Naissance d'une région*, constitue, bien sûr, l'élément majeur et original de cette œuvre, qui reste pionnière dans l'étude systématique de l'une des vingt-deux régions, (re)institution nouvelle après la parcellisation des provinces par la Constituante en « départements ». Rappelons, en outre, l'actualité des problèmes évoqués puisque pour la première fois les conseillers régionaux ont été élus, en mars 1986.

Ce livre est d'abord un appel à une prise de conscience de cette réalité qu'est aujourd'hui la région, en étudiant sa genèse (qui fut d'abord économique), les progrès de sa mise en place depuis une trentaine d'années, malgré les résistances initiales tant des autorités locales que du pouvoir central. Il est intéressant, à ce propos, d'assister à la lente conversion de la gauche, traditionnellement jacobine, à une décentralisation plus encore qu'au régionalisme, surtout par le biais du culturel. Conversion facilitée, peut-être, par le fait que les « régionalistes » étaient moins systématiquement « séparatistes »...

La région PACA, avec ses six départements, rassemble la quasi totalité de la Provence historique (hormis une partie de la Drôme), mais aussi un ensemble géographique très spécifique par le relief, le climat, la proximité de la Méditerranée, la très forte urbanisation et un type particulier de circulation. Ce « pays » a désormais un avenir commun sur les éléments de détermination duquel, R.D. présente un dossier très complet. Pour caractériser l'identité régionale, difficile de toute façon à cerner dans sa totalité, il faut se faire autant ethnologue que sociologue, pour distinguer le commun du spécifique dans ce peuple constamment brassé par une immigration importante (essentiellement celle des Français de la région parisienne), tout en gardant des traditions, ou du moins des permanences.

Pourtant parmi les militants régionalistes, certaines questions demeurent brûlantes, telle celle de la langue qui est évoquée à plusieurs reprises. Elle est à la fois, au sens propre, fondamentale, et en même temps si complexe qu'on ne voit pas de solution facile. Entre autres, si les « Provençaux » restent attachés à leur langue (mais ils sont minoritaires dans la population !), ils ne sont sûrement pas prêts à se fondre dans un ensemble « occitan » standard, qui n'a d'ailleurs jamais existé.

Livre à la fois technique, entrant dans tous les détails qui éclairent l'histoire de la région, ses problèmes réels, ses réalisations très concrètes, ses orientations, son utilité – pour rapprocher l'administration au plus près des besoins des gens – ; livre très construit, fortement étayé sur les données statistiques ou une chronologie serrée ; livre équilibré, car si l'« historien » s'appuie chaque fois qu'il le faut sur les chiffres, ou dresse un dossier de cartes montrant bien les tâtonnements effectués en fonction des nécessités différentes, le « littéraire » – en Duchêne – sait présenter le tout en des démonstrations très nuancées et de lecture facile et élégante. La passion de l'auteur est d'expliquer, sans parti-pris.

La région ne résoudra pas tout, même si elle représente une instance privilégiée pour la coordination des différents agents économiques, sociaux, culturels travaillant dans le territoire de la PACA. Elle peut constituer une « juste échelle institutionnelle » permettant aux citoyens de se sentir plus « concernés » par une politique qui traiterai vraiment de leurs problèmes, et aux dirigeants de percevoir de façon plus précise les difficultés ou les espoirs vécus par leurs administrés ; plus proches que la capitale et disposant de plus de moyens que le département. Une longue méditation sur Fos illustre bien la nécessité de voir les choses plus globalement, sans tomber dans le technocratisme, et plus concrètement sans se laisser coincer dans les contraintes locales.

Question ouverte : la région établira-t-elle un nouvel équilibre administratif indispensable ? Restera-t-elle un corps étranger source de tiraillements ? Ou ne sera-t-elle qu'un gadget coûteux ? Elle « devra... se défier d'apparaître comme une sorte d'échelon supplémentaire qui éloignerait du pouvoir central au lieu de dispenser d'y recourir ». Mais elle devra aussi se garder de n'être qu'une aire de résonance de plus des luttes politiciennes nationales. Mais la région sera sans doute ce que nous – électeurs et élus – en feront ; ce qui suppose d'abord que nous nous y intéressions... A cela, le livre de Duchêne nous prépare bien.

Marcel BERNOS.

Alain DROGUET, *Administration financière et système fiscal à Marseille dans la seconde moitié du XIV^e siècle*, préface de Georges Duby, collection Sociétés Médiévales Méditerranéennes, *Cahiers du Centre d'Etudes des Sociétés Méditerranéennes*, nouvelle série n° 1, Aix-en-Provence, 1983, 81 p.

Il faut d'abord se réjouir que le Centre d'Etudes des Sociétés Méditerranéennes soit à nouveau en mesure de livrer quelques résultats des recherches qu'il n'a pas cessé d'animer. C'est ce que souligne Georges Duby dans une brève présentation.

Alain Droguet rappelle que les Chapitres de Paix de 1257 avaient privé Marseille de finances municipales. Leur reconstitution s'affirme pourtant dès la première moitié du XIV^e siècle. A compter du règne de Jeanne, la cité se donne une

véritable administration financière. Les progrès de cette dernière accompagnent le renforcement de l'ensemble des institutions municipales. L'alourdissement des charges des syndics et des « Six de la Guerre » amène à distinguer strictement leur fonction d'ordonnateurs des recettes et dépenses de celle de comptable. L'office de trésorier de Marseille est établi vers 1357. Mais divers percepteurs et collecteurs agissent simultanément, sans lui être toujours subordonnés.

Cette complexité se reflète dans le système comptable que l'auteur décrit pourtant avec clarté. On retiendra la minutie des procédures de reddition des comptes. L'assignation des dépenses sur des recettes précises permet de garantir les paiements en l'absence de budget. Toutefois, la pénurie d'argent liquide amène à multiplier « les entorses à la règle. »

En effet, Marseille paye son autonomie croissante au prix fort. Certes, le souverain, endetté envers la ville, lui abandonne le plus souvent la perception des impôts indirects saisis à ses dépens en 1257 ! Mais la cité doit développer sa propre fiscalité. Elle multiplie les « rêves » pesant sur les biens de consommation ou la circulation des marchandises. Il lui faut encore recourir aux revenus « extraordinaires » : les impôts directs. Des tailles sont fréquemment levées, tout particulièrement pendant la guerre de l'Union d'Aix. Les emprunts constituent un autre expédient. Certains sont forcés. D'autres sont contractés auprès de particuliers, contre intérêt.

Cet ultime recours est fort apprécié dans la dernière décennie du XIV^e siècle quand s'est appauvrie la masse des contribuables. L'« oligarchie marchande » marseillaise accorde la presque totalité de ces prêts. Elle prend ainsi le contrôle des finances de la ville et renforce les bases de son autorité politique. C'est ce que constate Alain Droguet dans une dernière partie consacrée aux « conséquences sociales et politiques », dont les quatre pages, à l'issue d'une longue analyse, laissent un peu le lecteur sur son attente.

Si, à l'occasion, l'auteur a établi des parallèles avec Dijon, Bruges, Belfort ou Douai, il s'est alors limité aux aspects « techniques » des finances municipales. Le pouvoir des créanciers sur la vie politique de la cité ne fait-il pas songer à Gênes ? Surtout, l'essor de la fonction « fiscale » assumée par la ville pourrait être inséré dans l'évolution des rapports entre le prince et le pays. Pour retenir un exemple, je regrette un peu l'absence de référence aux recherches de M. Hébert, tant sur Tarascon que sur les états de Provence, publiées avant 1983¹.

On ne saurait pourtant tenir rigueur à Alain Droguet de ne pas avoir ouvert son étude sur une perspective plus vaste. Ce serait oublier qu'une histoire du pouvoir en Provence aux XIV^e-XV^e siècles reste pour l'essentiel à écrire. Le présent travail en constituera l'une des bases par l'ampleur des sources consultées à la Bibliothèque Nationale et aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône et communales de Marseille. Les deux cent quatre-vingt-deux notes qui accompagnent les quarante-trois pages de texte en révèlent toute l'exigeante probité.

Jean-Paul BOYER.

1. M. HEBERT, « Guerre, finances et administration : les états de Provence de novembre 1359 », dans *Le Moyen-Age*, 1977, n° 1, p. 103-130.
id., *Tarascon au XIV^e siècle : Histoire d'une communauté urbaine provençale*, Aix-en-Provence, 1979.

Catherine MEHAUD, *Mer et outre-mer. Bibliographie des travaux intéressant l'histoire maritime publiés en France de 1962 à 1975*. Préface de Jean Baillou, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. Réplique Diffusion, Paris, 1984, 376 p.

L'histoire maritime constitue un secteur en pleine expansion et se caractérise par la multiplicité des domaines auxquels elle se rattache : économie, sociétés, sciences et techniques, droit, archéologie, ethnologie, médecine, outre-mer, histoire religieuse, militaire... C'est dire le mérite du travail très consciencieux de Catherine Méhaud qui ne s'est pas bornée à l'histoire des routes maritimes, mais a ouvert très largement ses dépouillements bibliographiques pour prolonger et élargir pour la période 1962-1975 la partie française de la bibliographie internationale existant pour les années 1932-1962¹.

La présentation méthodique du volume reflète cette ouverture : il se compose de quatre parties : généralités, la navigation (le navire, la navigation et la marine), l'économie maritime (les ressources de la mer, le commerce, les ports), l'expansion maritime (voyages et découvertes, expansion outre-mer, croisades et missions) et d'un très utile index.

Pour la Provence et outre les grandes revues d'ordre général, 14 titres de périodiques ont été dépouillés (dont bien naturellement *Provence historique*) et ont fourni une moisson dont les chiffres qui suivent indiquent la richesse : 15 références pour l'ensemble de la province, mais 44 pour la seule ville de Marseille, 29 pour Toulon, 8 pour Nice, tandis que la Méditerranée recueille 114 mentions.

On a donc là un instrument de travail qui non seulement figurera en usuel dans les salles de lecture des bibliothèques et services d'archives, mais encore doit prendre place parmi les livres de chevet de tout amateur d'histoire maritime entendue dans son sens le plus large.

Françoise HILDESHEIMER.

Table informatique de l'état-civil ancien de Marseille. Mariages (banlieues). Edition du Centre Généalogique Midi-Provence - Préf. Arnaud Ramière de Fortanier, 103 folios, s.l.n.d.

Répertoire informatique des familles étudiées. C.G.M.P. Union des Associations Provençales de Généalogie, 1983, (Marseille) n.p.

La généalogie a pris depuis une décennie un essor considérable. Longtemps cantonnée dans l'étude des familles nobles ou de la bonne bourgeoisie, la recherche touche aujourd'hui toutes les couches sociales de la France ancienne. Le Centre de Généalogie Midi-Provence est bien le reflet de ce mouvement. Sous ses auspices, deux types de publications ont pu voir le jour. Les unes sont des tables alphabétiques, dans la tradition des travaux des curés d'ancien régime et des érudits du XIX^e siècle, les autres, des états sommaires de recherche sur les familles permettant de mettre en contact des chercheurs qu'un même centre d'intérêt peut rapprocher.

1. I - *Allemagne, Danemark, France, Pologne*, par H. Kellenbenz, K. Glamann, M. de La Roncière et R. Hervé, M. Malowist, Lisbonne, 1968 (*Boletim internacional de bibliografia luso-brasileira*). Voir également *Comité international des Sciences historiques. Compte rendu des travaux de la Commission internationale d'Histoire maritime*, 1965, p. 3-90.

Ces réalisations mettent largement à contribution les nouvelles possibilités de l'informatique. C'est ainsi que la table des mariages du terroir de Marseille sous l'Ancien Régime présente la particularité de reprendre le classement alphabétique par les femmes, sur un peu plus de 8.000 actes. Cet ensemble permettra – n'en doutons pas – de cerner d'un peu plus près la physionomie de ce terroir marseillais, si mal connu jusqu'ici.

Le répertoire informatique des familles étudiées couvre un ensemble géographique très large puisqu'il correspond pour l'essentiel à la région Provence - Côte d'Azur et s'étend même au reste de la France et quelque peu à l'étranger. Le traitement des données dépasse la seule indication du patronyme pour signaler les migrations. La deuxième partie présente les lieux étudiés avec un classement par département pour la France et un classement par pays pour l'étranger (utilisation du code INSEE). Toutes les informations contenues dans cet ouvrage donnent la référence du répondeur ainsi que ses noms et adresse.

De telles publications devraient se développer dans les années à venir. On peut penser que le gain de temps qui résultera de leur consultation sera mis à profit par les chercheurs pour dépasser le stade – au demeurant indispensable – de l'arbre généalogique, et que la curiosité historique poussera le plus grand nombre vers l'étude des contextes économiques, socio-culturels et des mentalités.

Félix LAFFE.

Honorat de VALBELLE, *Histoire journalière (1498-1539)*, éditée par V.-L. Bourrilly, R. Duchêne, L. Gaillard et Ch. Rostaing, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1985, t. I (avant-propos, introduction et traduction française) et II (texte provençal et notes), XXXIV + 336 + 624 p.

Lorsque, le 13 mai 1503, l'apothicaire marseillais Honorat de Valbelle commença à coucher par écrit *plusors causos dignos de memoria*, comment aurait-il pu imaginer les multiples obstacles auxquels se heurterait la diffusion de son œuvre ? De fait, il est à peine exagéré de prétendre que sa publication est devenue, en notre siècle, le serpent de mer de l'érudition marseillaise. Première manifestation : l'édition du texte provençal, mise en chantier par V.-L. Bourrilly et interrompue par la guerre de 1914. Vingt-cinq ans plus tard, nouvelle apparition suscitée par le même V.-L. Bourrilly (que secondaient alors R. Busquet et P. Bertas), mais nouvelle guerre et par conséquent nouveau naufrage. Troisième évocation, aux alentours de 1960, à l'initiative du regretté E. Baratier, troisième évanouissement. Les mémoires de Valbelle allaient-ils rester à jamais dans les profondeurs de l'inédit ? C'était compter sans la ténacité bien connue de R. Duchêne qui, grâce à l'amabilité de M^{me} M. Villard et avec le concours de son équipe du Centre Méridional de Rencontres sur le XVII^e siècle (rajeunie, pour la circonstance, de cent ans), devait réussir à faire émerger, définitivement, le phénomène.

Car c'est bien d'un phénomène qu'il s'agit, au sens étymologique du terme, d'une révélation, dans la mesure où l'on ne voit pas surgir tous les jours, ni même tous les ans, 350 pages de provençal du XVI^e siècle, accompagnées d'une traduction française et d'une copieuse annotation explicative. Si ardue était la tâche que ceux qui

l'ont entreprise, poursuivie, menée à bonne fin, méritent notre reconnaissance « patriotique » pour avoir rendu accessible à tous, historiens, linguistes et, plus généralement, amoureux du passé marseillais, ce document privilégié. Car, après un rappel cursif des faits marquants de la période antérieure (depuis 1423, date du pillage de Marseille par Alphonse d'Aragon), nous disposons en réalité d'un véritable journal tenu sans discontinuer, mois après mois et même, de temps en temps, jours après jour, de 1503 à 1539, par un bourgeois provençal, conjuguant le récit des faits divers locaux et la mention des grands événements européens (notamment les péripéties italiennes) tels qu'ils étaient perçus depuis Marseille. Sous de multiples rapports, allant de la météorologie à la politique internationale, nous avons là un témoignage direct, souvent pittoresque, qui devrait susciter des analyses spécifiques, ainsi que R. Duchène en émet le vœu dans son liminaire. Pour notre part, nous nous bornerons à fournir ici quelques observations sur les aspects proprement linguistiques de cet ouvrage, afin d'éclairer nos collègues non-provençalissants qui seraient amenés à y recourir.

Linguistiquement, donc, cette édition a bénéficié, dans sa phase ultime, du concours efficace de Ch. Rostaing, professeur honoraire de langue et littérature provençales à la Sorbonne, ce qui garantit la bonne tenue de l'ensemble. Seconde assurance, le texte lui-même a été reproduit « quasi tel que V.-L. Bourrilly l'avait établi », indique R. Duchène (p. IV). Enfin, la traduction ainsi qu'une partie de l'annotation résultent des efforts de L. Gaillard qui s'est aventuré, en l'occurrence, bien loin de son domaine d'élection, la vie quotidienne des ouvriers (marseillais, il est vrai) au XIX^e siècle. Regrettons au passage que la version française n'ait pas été placée en regard du texte provençal, ce qui aurait permis d'en apprécier plus commodément la qualité et, surtout, évité certaines discordances ou omissions minimales : *lo jort 28 de septembre*, II, 68, traduit par « le 28 février », I, 63 ; omission, en I, 71, du qualificatif de *lops affamas* attribué aux Suisses en II, 76 ; disparition en I, 15 de la traduction d'une ligne entière du texte provençal de II, 17 - raccourci d'autant plus malheureux qu'il rend le suicide rapporté plutôt acrobatique (de fait, ce ne fut pas avec le cordon de la serrure de son cachot que G. Martin s'étrangla, mais avec celui de ses chausses, accroché à ladite serrure) ; non-traduction en 1,82 du coup d'encensoir rituel *Dieu per sa gratia li pardon sos pechas !* de II, 88, etc. Mais ce ne sont là, assurément, que vétilles à l'intérieur d'un immense travail d'élucidation, d'autant plus méritoire que L. Gaillard paraît avoir ignoré l'existence du *Dictionnaire de la Langue française du XVI^e siècle* d'Edmond Huguet : en l'absence fort regrettable d'un dictionnaire spécialisé du provençal du XVI^e siècle, cet ouvrage lui eût fourni d'appréciables services et, accessoirement, des attestations plus probantes que les divers dictionnaires d'ancien français mentionnés dans l'introduction (p. IX). Un seul exemple suffira, que nous emprunterons à la page inaugurale de *l'Histoire*, où Valbelle se déclare *gros de entendement* : traduire par « doué d'un bon entendement », comme le propose L. Gaillard, revient à prêter aux vieux chroniqueurs une fatuité qui n'est ni dans son tempérament, ni dans le ton des livres de raison ; probablement faut-il voir là, de préférence, une classique protestation d'humilité, « moi dont l'entendement n'est pas des plus fins » (avec *gros* au sens de « simple, grossier, lourd », bien attesté chez Huguet, précisément), ce qui concorde mieux, en outre, avec les excuses que Valbelle, dans les lignes suivantes, présente par avance aux lecteurs pour les éventuelles imperfections de son récit.

Cette dernière remarque, elle aussi de détail, nous conduit à souhaiter que,

parallèlement aux exégèses historiques, se développe un jour une réflexion sur les caractères formels de cette chronique, et, à l'occasion, sur la personnalité de son auteur. Exact contemporain de Machiavel, l'apothicaire marseillais se situe aux antipodes de l'illustre Florentin : il enregistre les événements avec résignation et, paragraphe après paragraphe, se replie invariablement sur un fatalisme populaire à usages multiples, métaphysiques, politiques ou fiscaux. Mais c'est un délicieux badaud. Curieux et craintif à la fois, il rapporte aussi bien les intrigues des cardinaux romains que celles des édiles de la cité, il prend note des pendaisons, il épie les mouvements du port. Devant les vicissitudes internationales, il écarquille les mêmes yeux stupéfaits que devant mille petits faits agricoles exceptionnels : du blé déjà grainé en janvier (1505), une cigale qui chantait encore en octobre (1517), la cherté des choux pommés d'Aubagne durant l'hiver de 1523, etc. En tout cela, il rappelle irrésistiblement son devancier, le chroniqueur provençal Bertrand Boisset, dont le souvenir vient d'être célébré dignement dans sa bonne ville d'Arles en 1985, à cette réserve près qu'aucun des provençalistes sollicités ne s'est souvenu qu'il avait été érigé au rang de personnage dans un des grands poèmes de Mistral ! L'*Histoire* de Valbelle eût-elle été publiée au siècle passé que l'apothicaire marseillais aurait peut-être pu prétendre au même honneur, d'autant que son discours, bien que parfois verbeux, se révèle en maints endroits d'une « provençalité » de bon aloi. Au détour d'une phrase de son introduction, L. Gaillard remarque que le style est « imité du langage parlé » (p. IX), observation des plus judicieuses et qui, à notre avis, fournit la véritable clé de tout un système d'écriture. Viscéralement, Valbelle n'est pas un écrivain, mais un *parlo-soulet* (sans connotation péjorative), c'est-à-dire quelqu'un qui ne cesse de discuter avec lui-même, en dissipant ses propres étonnements, en prévenant ses propres objections. Naturellement, dès lors que ce postulat oral est reconnu, il devient difficile, pour ne pas dire impossible, de parler de « syntaxe souvent confuse et toujours maladroite » ou de « syllepses invraisemblables » (*ibid.*). Autre sujet épineux, les gallicismes, « qu'on s'étonne de voir si nombreux à cette époque », affirme L. Gaillard (p. VIII). Encore faudrait-il s'entendre sur ce que l'on nomme « gallicisme » et, quand on voit l'annotateur en démasquer un, avec véhémence, derrière *corossat*, « courroucé » (II, p. 513), on se surprend à penser un instant, avec effarement, qu'à pareil compte toute la littérature provençale, de Raimbaut de Vaqueyras aux poètes du XX^e siècle, n'est qu'un immense gallicisme et qu'à bien réfléchir, même les premiers vers de la *Divina Commedia*... Ajoutons que, dans ce cas précis, l'argument invoqué – le mot serait absent du *Tresor don Felibrige* de Mistral – ne tient pas : *courroussa* y figure bel et bien, au tome I, p. 650, col. 3. Pour alimenter le même débat de fond, il n'est pas évident, à notre sentiment, que Valbelle ne dispose que d'un « vocabulaire très réduit » (p. IX) ; en tout cas, nombre de militants provençaux actuels seraient heureux de posséder un registre lexical aussi étendu. Enfin, comment ne pas tomber en arrêt devant telle note (II, p. 469) prétendant que le titre classique d'*amiral de la mer* contitue « un de ces pléonasmes si fréquents dans la langue provençale » ? A ce point, qu'il nous soit permis de le dire, ce brave Valbelle et, au-delà, le provençal en général ont vraiment trop bon dos : il faudra s'interroger un jour sur l'étrange persévérance avec laquelle une certaine érudition provençale s'est toujours appliquée à tenter de décèler, dans des textes témoignant d'une langue bien vivante, les moindres traces d'une anémie en général imaginaire. Au demeurant, quand bien même il s'en trouverait effectivement, pourquoi ne signale-t-on jamais, avec une égale rigueur, les tours idiomatiques ou les

images heureuses dont ces récits ne sont pas dépourvus, celui de Valbelle moins que tout autre ? L'*Histoire journalière* témoigne d'une expression écrite quotidienne, exempte de toute contrainte et de tout complexe, en provençal, et c'est là l'essentiel. Par une singulière coïncidence, sa relation – comme peut-être l'existence même de son auteur (cf. p. XXII) – s'est arrêtée net en août 1539, l'année et le mois, précisément, du fameux édit de Villers-Cotterets : ainsi que l'écrivait Valbelle douze ans auparavant, à propos du sac de Pavie par les soldats du roi de France, *es grant domage que una tallo terro sia gastado, mais princes fan so que lur plas* (II, p. 185).

Claude MAURON.

Dominique de LA BARRE de RAILLICOURT, *Généalogie de la Maison de Barras (Provence)*, Paris, Editions de La Barre, 1985, XLIV pages, dont 1 planche de blasons.

Si l'on prononce le nom de Barras, les personnes quelque peu cultivées l'associeront à la figure du vicomte Paul de Barras, personnage marquant de la période révolutionnaire. Or, celui-ci n'était à l'origine que l'héritier d'une branche cadette parmi d'autres, au sein d'une famille aux nombreuses ramifications. Il faut savoir gré à M. de La Barre de Raillicourt, généalogiste et héraldiste confirmé, auteur de très nombreux ouvrages érudits, d'avoir fait surgir tous les autres Barras, soldats, marins, juristes..., éclipsés par le renom de leur illustre parent. Cet auteur vient en effet de publier une étude généalogique de la Maison de Barras, des origines jusqu'à nos jours (le dernier représentant du nom est mort en 1962). Celle-ci s'insère dans une série consacrée aux grandes familles françaises, en suivant un ordre alphabétique. La première conséquence de cet état de fait est que M. de La Barre, pour ne pas excéder le nombre de pages réservé aux Barras dans son plan d'ensemble, a renoncé à citer la plupart des ouvrages et documents « généraux » qu'il a utilisés. Malheureusement, il n'a pas davantage présenté de manière systématique les sources concernant le plus précisément la Maison de Barras. Il faut dépouiller les quelques notes placées à la fin de l'ouvrage pour se faire une idée de celles-ci. On constate alors que, outre les dossiers Barras du Cabinet des Titres, à la Bibliothèque nationale, M. de la Barre a fondé son étude sur divers manuscrits de la Bibliothèque municipale d'Arles, quelques rares documents des dépôts d'archives provençaux (les ressources des Archives des Bouches-du-Rhône ont été, nous le verrons, sous-exploitées), enfin sur les papiers de la famille de Barras, que M. de La Barre a pu consulter avant leur récente dispersion.

A compter du XV^e siècle, voire même de la fin du XIV^e siècle, toutes ces sources se recourent suffisamment entre elles pour permettre d'établir une généalogie fiable. Comme on pouvait l'escompter, les notices consacrées à chaque personnage se font de plus en plus riches avec le temps. Pour le XVII^e siècle, on peut même avoir une vue des alliances des Barras dépassant le cadre strict des unions matrimoniales, car l'on connaît souvent les parrains et marraines des Barras et de leurs conjoint(e)s. En fait, c'est surtout au médiéviste que l'ouvrage de M. de La Barre peut paraître un peu décevant. Certes, pour ce qui est du problème des origines de la famille, l'auteur enterre la légende de l'extraction sicilienne, jadis combattue par Robert de Briançon, mais que Paul de Barras avait reprise dans ses *Mémoires*. En se fondant sur la similitude des armoiries et des prénoms, M. de La Barre propose de voir dans les Barras une ligne cadette des Féraud de Thorame, apparue à la fin du XI^e siècle.

L'hypothèse est séduisante, mais il faut cependant noter que le premier Barras connu ne l'est que par une mention d'Artefeuil et qu'il y a ensuite plus d'un siècle de silence avant de trouver cités de nouveaux Barras, sans doute plus historiques. Faute d'avoir utilisé les ressources de la série B des Archives des Bouches-du-Rhône (chartrier des comtes de Provence, registres d'hommages,...), M. de La Barre a été conduit à accorder trop de crédit aux dires des Barras eux-mêmes, à travers les manuscrits d'Arles ou les *Mémoires* de Barras : ainsi accepte-t-il d'annexer à la famille Guillaume, évêque d'Antibes de 1258 à 1277, ou surtout Jean de Burlas, sénéchal de Provence de 1278 à 1283, dont le patronyme invitait à la confusion. Nous pouvons aussi citer le cas de Bertrand de Barras, tige de la ligne cadette de Mirabeau et Saint-Estève, présenté comme « grand-viguiier » (à corriger en « viguiier ») de Marseille de 1289 à 1294 : outre le fait que l'exercice continu de cette charge est peu probable, les Marseillais ayant toujours veillé au changement annuel des officiers du comte-roi, l'identité du viguiier de 1289 n'est pas certaine. Dans un registre de la Cour du Palais (Arch. dép. Bouches-du-Rhône, III B 1), le viguiier est nommé Barras de Barras : était-ce donc Bertrand, nanti d'un surnom que M. de La Barre n'a pas rencontré ailleurs, son fils Raimond, effectivement appelé aussi Barras, ou bien même un tout autre Barras ? Nous pouvons encore ajouter au tableau de la page VII Bertrand, fils d'Audibert, qui succéda en 1341 comme castellan du palais de Nice à son père, lequel avait occupé presque continuellement cet office depuis 1319. Bref, pour les premiers degrés de la généalogie, un réexamen du moins partiel s'impose.

Pour terminer, nous voudrions exposer deux regrets majeurs. Tout d'abord, sans doute aurait-il été possible, sans accroître exagérément le nombre de pages alloué aux Barras, de dresser au moins une carte des variations de leur patrimoine dans l'espace et dans le temps, afin de rendre plus clair l'exposé de la page VI. Ensuite, le lecteur aurait vraisemblablement tiré plus aisément profit de la masse de renseignements fournis si le livre avait été muni d'un index des noms de lieux et de personnes. Nous n'avons guère qu'un tableau récapitulatif des principales alliances des Barras grâce à la planche de blasons de la page III, mais ce tableau n'est même pas exhaustif. Pourtant, en dépit de ses imperfections, cet ouvrage devrait devenir un instrument de travail classique pour les historiens provençaux (et les autres), car, à la différence d'autres grandes maisons, comme celles de Castellane ou de Glandevès, traitées par Juigné de Lassigny, la famille de Barras n'avait encore fait l'objet que d'études fragmentaires : grâce à M. de La Barre, une lacune est donc comblée.

Alain VENTURINI.

Wilhelm WIEDERHOLD, *Papsturkunden in Frankreich. Reiseberichte zur Gallia Pontificia*. I (1906-1910), II (1911-1913) + Register zusammengestellt von Louis DUVAL-ARNOULD. Città del Vaticano, Bibl. Ap. Vat. 1985 (coll. *Acta Romanorum Pontificum*, 7 et 8), 2 vol. de 1107 pp. continues.

Qu'il me soit permis de présenter sans tarder aux lecteurs de la revue une réédition qui intéresse la France méridionale au sens large et la Provence en particulier. Il s'agit de l'enquête menée par W. Wiederhold entre 1906 et 1913 dans les archives et bibliothèques de 53 départements français situés au sud d'une ligne idéale rejoignant la Vendée à la Haute-Saône. Les résultats de l'enquête furent publiés dans le même laps de temps par l'enquêteur dans les cahiers supplémentaires (*Beibefte*)

de la revue allemande *Nachrichten von der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-Historische Klasse*. La réédition, procurée par la Bibliothèque Vaticane, équivaut à une « première », car c'est effectivement la première fois que tout ce matériel documentaire, à savoir 613 documents pontificaux, souvent publiés en entier, sinon analysés avec renvoi aux éditions, est offert au public dans une publication unique, alors qu'auparavant il fallait le chercher dans les fascicules séparés d'une lointaine revue étrangère.

De cet ensemble, 94 documents concernent la Provence avec quelques dépassements outre Rhône et sont tirés des départements du Gard, du Var, des Bouches-du-Rhône, des Alpes de Haute-Provence. Une partie importante de la documentation niçoise se trouvant à Turin, les archives et bibliothèques des Alpes-Maritimes n'ont pas été visitées. Ces documents recueillis sont ordonnés chronologiquement de 1059 à 1197 et ont trait aux établissements religieux suivants, classés ici par ordre alphabétique des lieux et l'indication entre parenthèses des numéros d'ordre que Wiederhold leur a donnés : Antibes (30, 79, 82) ; Arles, Saint-Césaire (35, 42, 43), Saint-Honorat (74, 78, 85), Cathédrale (73, 77, 88, 89, 91) ; Apt, Saint-Eusèbe (66) ; Avignon, Saint-André (9, 12, 13, 20, 23, 60), Saint-Ruf (33), Saint-Thierry et Saint-Laurent (61, 63, 72, 75, 76), Cathédrale (7, 15, 18, 27, 28, 64) ; Barjols, Notre-Dame (16, 68) ; Bonpas, Collégiale (81, 94) ; Cendras, Saint-Martin (31) ; Ceyreste (92) ; Fos, Saint-Gervais (9) ; La Celle (54) ; Lodève, Saint-Sauveur (41) ; Marseille, Cathédrale (58, 87, 90), Saint-Victor (5, 24, 32, 37, 44, 47, 48, 55, 56, 59, 67, 84, 86, 93) ; Montmajour (3, 14) ; Montrieux (39, 40) ; Pignans, Notre-Dame (21, 50) ; Psalmodi (2, 6, 10, 11, 16, 29, 62, 65, 80, 83) ; Saint-Gilles (8, 25, 56, 57) ; Saint-Jean-de-Jérusalem ou Hospitaliers (22, 26, 38, 46, 52, 70, 71) ; Silvacane, Notre-Dame (36) ; Templiers (9, 14, 45, 49).

J'ajoute que les 192 dernières pages sont l'œuvre de Mgr Louis Duval-Arnould, *scriptor* latin à la Bibliothèque Vaticane. Elles comprennent les *indices suivants* : I. Errata-Corrigenda (p. 915-920), II. Index des dépôts d'archives et bibliothèques (p. 921-961), III. Index onomastique (p. 963-1009), IV. Index chronologique (p. 1011-1039) ; V. Index des références aux *Regesta* de Jaffe (2^e édition), VI. Index des incipit (p. 1063-1074), VII. Index bibliographique (p. 1075-1107). Ils font de ces deux volumes un instrument de travail précieux. Je souhaite que ce jugement soit confirmé par l'usage qui sera fait de la publication.

Victor SAXER.